

la cathédrale de Saint-Jean, où elle fut inhumée par une faveur toute particulière, car aucune femme n'avait encore obtenu cet honneur (1).

Mais le récit de Quincarnon, encore bien qu'il ait été répété par le P. Menestrier (2) a paru peu digne de foi à la critique moderne (3). Il est à croire, en effet, que l'amour du merveilleux a porté cet auteur à accepter trop facilement une tradition altérée par l'imagination populaire; car, dans son testament, Isabeau d'Harcourt déclare expressément *qu'elle veut être ensevelie en la grande esglise de Saint-Jean de Lyon, en la chapelle de Nostre-Dame, située en ladite esglise, à dextre du grand autel d'icelle esglise, devant l'autel de ladite chapelle de Nostre-Dame, là où elle a ordonné et ordonne et elle a eslu son monument et sa sépulture.....* Et si, dans une clause postérieure, la testatrice désire que son corps soit porté dans l'église de Saint-Paul, ce n'est qu'au cas où le chapitre de Saint-Jean refuserait d'accomplir ses dernières volontés.

Quoi qu'il en soit, ce fut bien dans la chapelle de Notre-Dame du Haut-Dion, aujourd'hui chapelle de Sainte-Croix, que fut inhumée Isabeau d'Harcourt, et c'est aussi dans cette chapelle, que, jusqu'en 1789, le chapitre de Saint-Jean a dit chaque jour la messe fondée par la testatrice (4).

(1) Quincarnon, *Saint-Paul*, p. 7.

(2) Menestrier. *Histoire civile et consulaire*, p. 355.

(3) H. Leymarie. *Lyon ancien et moderne*. II, p. 204.

(4) L'abbé Jacques. *Le révélateur des mystères*, p. 17. *Archives du Rhône. Esther*, t. 182. — Voir pour de plus amples détails sur Isabeau d'Harcourt, le travail que nous avons publié dans la *Revue du Lyonnais* (3^e série T. V, p. 173.) sous ce titre : *Isabeau d'Harcourt et l'église de Saint-Jean*